Chauve Roche

Doubs Horloger - Mont-de-Laval

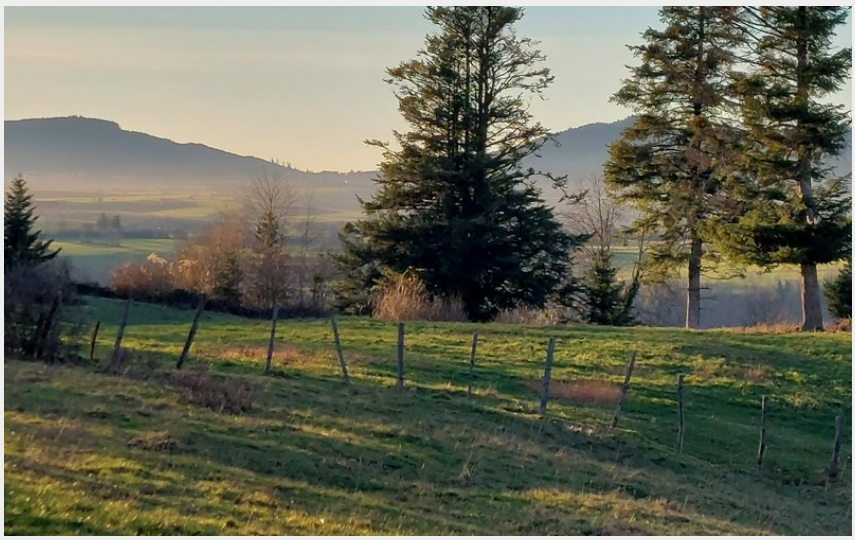

du coté de chauve roche (P.Bruot)

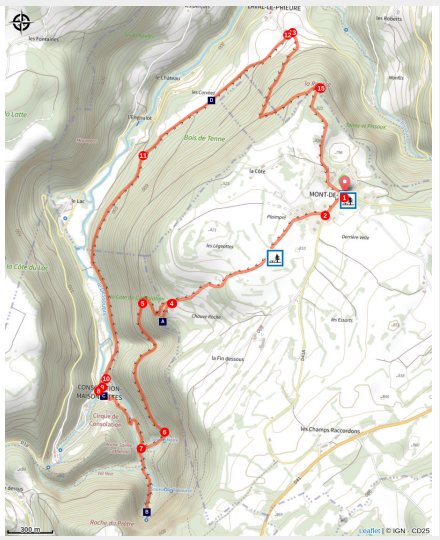

N'y allez pas à reculons ! Sympathique randonnée depuis le plateau du Russey pour découvrir le cirque de consolation : reculée jurassienne.

Deux points de vue sur le parcours radicalement différents, Chauve Roche et La Rousse. Majesté du cirque de consolation et retour en lisière de forêt en s'élevant au-dessus de la Vallée du Dessoubre.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 10.3 km

Dénivelé positif : 477 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Point de vue, Rivières et lacs

Itinéraire

Départ : Chêne de la Liberté, Mont de Laval
Arrivée : Chêne de la Liberté, Mont de Laval
Balisage : PR
Communes : 1. Mont-de-Laval
2. Consolation-Maisonnettes
3. Laval-le-Prieuré

Profil altimétrique

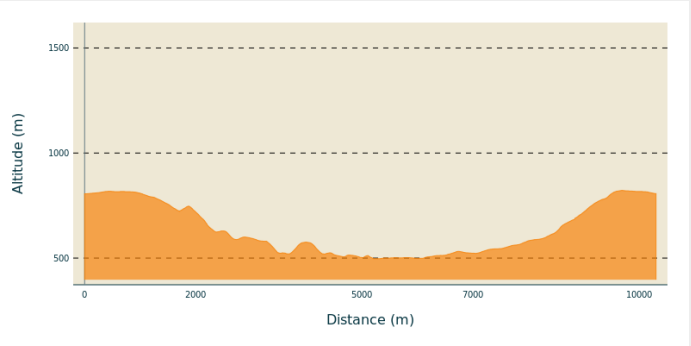

Altitude min 497 m Altitude max 822 m

Pour l'ensemble de l'itinéraire, suivez le balisage *jaune et bleu* et *les flèches directionnelles avec le numéro 1.*

1. Passez devant le chêne de la Liberté et suivez la grande rue ''rue de Derrière Velle''.
2. Au niveau du carrefour, tournez à droite pour suivre la rue de Epinottes et prenez le premier chemin à gauche et suivez ce dernier.
3. Avant d'entrer dans la sapinière, faites l'aller-retour au belvédère de Chauve Roche (attention : belvédère conservé à l'état naturel, pas de garde-corps).
4. Prenez à droite, dans la sapinière, le sentier monotrace qui descend. Traversez la piste forestière et suivre le petit sentier jusqu'à une autre piste forestière.
5. Arrivé sur la piste forestière, prenez à gauche en direction de la descente et continuez sur celle-ci.
6. Au niveau du carrefour des pistes forestières, prenez le petit sentier (pente raide) qui descend à la source noire et au fond du cirque de Consolation.
7. Après avoir fait l'aller-retour à la source du Lançot, prenez la direction de l'ancien monastère (église).
8. Au niveau des bâtiments, passez sous le porche. La roue à auget se trouve alors sur votre gauche.
9. Traversez le parking et prenez le petit pont au fond de ce dernier qui traverse le ruisseau du Lançot.
10. Suivez le sentier monotrace qui passe à coté du ''monolithe'' et qui rejoint une piste forestière. Suivez cette dernière, en longeant au hauteur la rive droite du Dessoubre.
11. A l'intersection prendre la piste forestière sur votre gauche, qui monte un petit peu. Continuez sur celle-ci en longeant les champs.
12. Au niveau de la maison, sur la route goudronnée, tournez à droite (Vous pouvez faire l'aller-retour jusqu'à l'église en descendant cette petite route bordée de murs en pierres).
13. Au niveau du potager, tournez à droite et prenez le sentier qui monte dans la haie et suivez ce dernier qui s'élargit petit à petit.
14. Prudence au niveau du point de vue de la Rousse. Ce belvédère n'est pas équipé d'un garde-corps.
15. Revenez par le sentier au niveau du village de Mont de Laval.

Sur votre chemin...

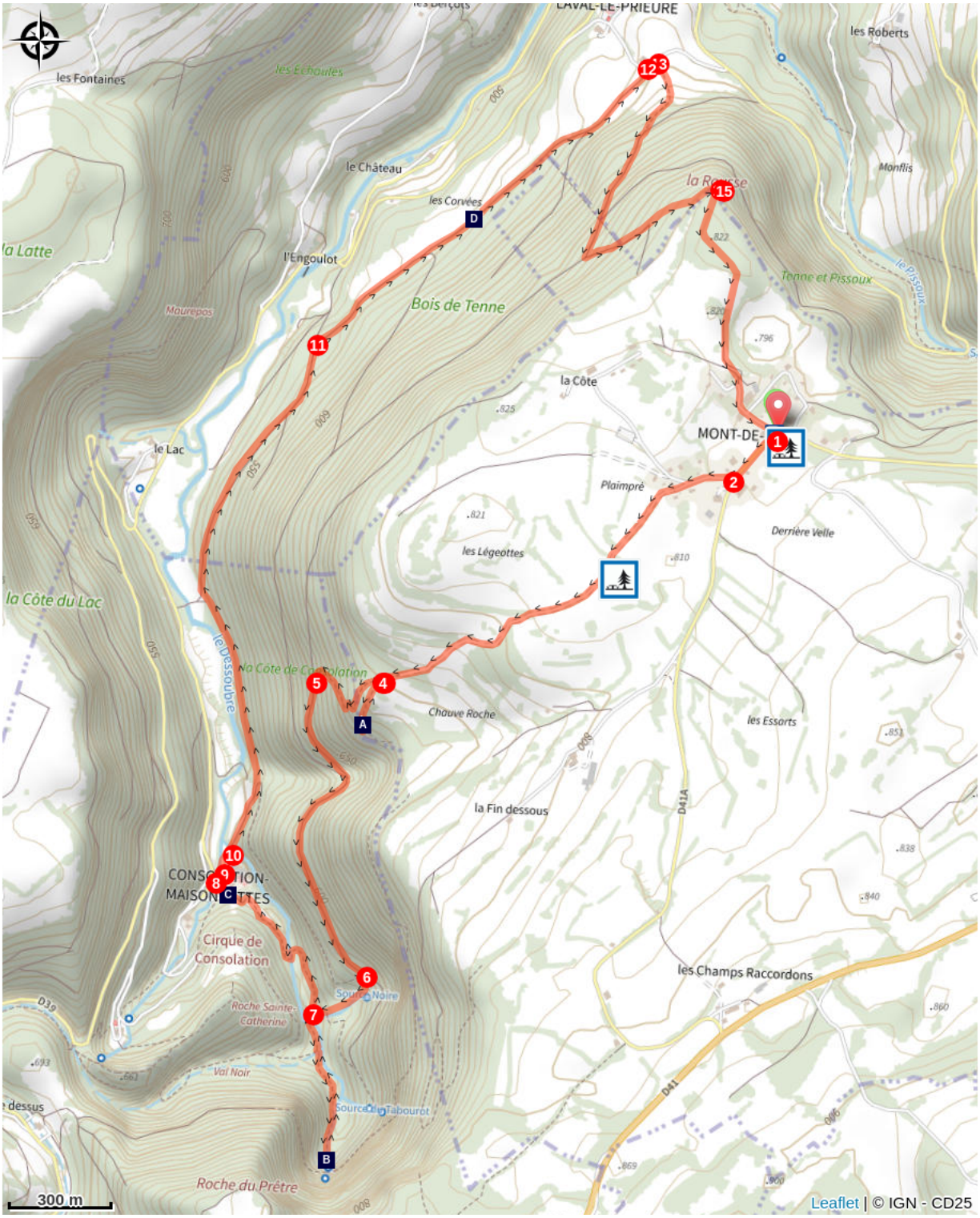

Point de vue de Chauve Roche (A)
Cascade du Lançot (B)
Monastère du Val de Consolation (C)
APPB Vallée du Dessoubre (D)

Toutes les infos pratiques

niveau 2

Recommandations

La randonnée en moyenne montagne n'est pas une activité anodine et un loisir sans risque.
Vous évoluez, tout au long du sentier, dans un milieu naturel de moyenne montagne (falaises ...), et vous trouverez de nombreuses pâtures avec du bétail. Soyez toujours vigilants. Il vous incombe de prendre toutes les précautions qui garantissent votre sécurité et celle des autres.

1. La nature nous accueille. Respectons-la.
2. Prévoir un équipement adapté.
3. Consultez la météo avant votre départ.
4. N'abandonnons aucun détritus.
5. Il est interdit de faire du feu en forêt.
6. Restons sur le sentier balisé.
7. N'effrayons pas les animaux, contournons les troupeaux.
8. .Refermons les barrières derrière nous.
9. Les chiens doivent être tenus en laisse.

Téléphone des secours : 112

Matériel

Cette randonnée nécessite du matériel de randonnée en moyenne montagne à minima de bonnes chaussures. Prévoir un sac à dos avec le nécessaire pour votre ravitaillement, des vêtements de pluie et une trousse à pharmacie.
Il y a possibilité de se ravitailler à Consolation (boissons et nourriture)

Comment venir ?

Accès routier

La commune de Mont de Laval est accessible depuis le village du Luhier (2.5 km) situé la route départementale D41 (Fuans - Bonnétage)

Parking conseillé

Centre du village, Mont de Laval

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l’objet d’une réglementation particulière.

Rochers de Maurepos

Période de sensibilité :

Roche du Prêtre

Période de sensibilité :

Vallées du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays Horloger - Maîche
16 rue du Général de Gaulle, 25120 Maîche

tourisme@payshorloger.com
Tel : +33 (0)3 81 64 11 88
https://www.pays-horloger.com/

Source

Décibelles Data

Sur votre chemin...

Point de vue de Chauve Roche (A)

Aux bords du plateau du Russey, ce point de vue offre une vue plongeante sur la reculée de Consolation, l'ancien monastère et sur la source du Dessoubre...
Pour gardrer son aspect naturel, ce promontoir rocheux n'est pas équipé de garde-corps. Soyez vigilants, notamment pour vos enfants.

Crédit photo : P.Bruot

Cascade du Lançot (B)

La cascade du Lançot tumultueuse et impressionnante en cas de fortes précipations ou d’orages, est accessible à tous, enfants et adultes, après 1,5 km de marche.

À noter : la cascade du Lançot n’est pas toujours en eau. Liée à une nappe phréatique, la cascade dépend du niveau d’eau. Lorsque la nappe phréatique déborde, elle vient nourrir la cascade.

Crédit photo : Val de Consolation

Monastère du Val de Consolation (C)

Niché au creux du Val, le Monastère, son cloître et sa chapelle témoignent d’un patrimoine historique et culturel régional. Ses hauts murs, formant un carré de 40 mètres de côté, ont été érigés en 1673 grâce aux pierres du château fort de Châtelneuf-en-Vennes, détruit quelques années auparavant pendant la guerre de Dix Ans. À partir du XIXe siècle, les bâtiments ont été utilisés comme séminaire puis comme centre spirituel et culturel de 1978 à 2010. Vous pouvez visiter la chapelle, construite en 1682, et admirer ses objets d’art.

Crédit photo : Val de Consolation

APPB Vallée du Dessoubre (D)

La vallée du Dessoubre est en grande partie protégée par un arrêté de protection de biotope qui réglemente ou interdit certaines activités humaines afin de protéger la faune et la flore spécifiques de ces milieux. Ne vous écartez pas des sentiers et soyez discrets. La faune sauvage est là tout près...

Crédit photo : Dominique MICHELAT